



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 66059

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les actions qui seront financées par « la journée nationale de solidarité ». En effet, cette journée est consacrée à la prise en charge de la dépendance, et plus spécifiquement les personnes âgées ou handicapées. En ce qui concerne les personnes âgées, les 1,2 milliard d'euros ainsi récoltés doivent servir à « privilégier le maintien à domicile, améliorer la prise en charge sanitaire des personnes âgées en développant les courts séjours gériatriques et des services de soins et de réadaptation et également à moderniser les maisons de retraite et assurer leur médicalisation en créant de nombreux emplois médicaux et paramédicaux ». L'objectif de la modernisation d'une maison de retraite par département en 2005 a été avancé. Aussi souhaiterait-il savoir quelles sont les mesures qui sont envisagées, en 2005, pour le département de la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66059

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5476